Fiche technique

Booster SF

Fongicide

Fongicide contre le mildiou de la vigne.

Produit	Booster est une suspension concentrée et contient 300 g/l de Folpet et 672 g/l de Phosphonate de potassium. W-7163
Cultures	Viticulture.
Spectre d'efficacité	Mildiou de la vigne, Effet partiel: pourriture grise (Botrytis cinerea), Effet secondaire: rougeot parasitaire de la vigne.
Emploi Viticulture	**Vigne:** 0.25% (4 lt/ha), contre *Mildiou de la vigne*. Effet partiel: *Pourriture grise (Botrytis cinerea).* Effet secondaire: *Rougeot parasitaire de la vigne*. Application: traitements pré- et post-floraux jusqu'à mi-août au plus tard. Le dosage mentionné se réfère au stade BBCH 71-81 (J-M, post floraison) avec une quantité de bouillie de référence de 1600 l/ha (base de calcul) ou à un volume de la haie foliaire de 4'500 m³ par ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au volume de la haie foliaire. Ne pas conserver le produit à des températures au-dessous de 0°C. Ne pas appliquer ce produit ou tout autre contenant du phosphonate de potassium plus de 6 fois par parcelle et par année. Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 20 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de la dérive, conformément aux instructions du service d'homologation. **Vigne:** 0.25% (4 lt/ha), contre *Mildiou de la vigne*. Effet partiel: *Pourriture grise (Botrytis cinerea).* Effet secondaire: *Rougeot parasitaire de la vigne*. Traitement par voie aérienne. Le dosage mentionné se réfère au stade BBCH 71-81 (J-M, post floraison) avec une quantité de bouillie de référence de 1600 l/ha (base de calcul) ou à un volume de la haie foliaire de 4'500 m³ par ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au volume de la haie foliaire. Ne pas conserver le produit à des températures au-dessous de 0°C. Ne pas appliquer ce produit ou tout autre contenant du phosphonate de potassium plus de 6 fois par parcelle et par

	année. Pour protéger les organismes aquatiques respecter une zone non traitée de 60 m par rapport aux eau de surface.
Mode d'action	**Booster SF** est un produit combiné de deux principes actifs. L'un, *le Folpet*, fait part de la famille chimique des *phtalimides*. Il empêche le développement des spores et du mycélium de certaines mycoses. Folpet est un fongicide de contact *multi-site*, c'est-à-dire, il attaque le parasite à multiples points. Jusqu'à présent Folpet n'a pas provoqué des résistances, et c'est évident qu'une combinaison avec le deuxième principe, *le phosphonate de potassium*, qui est présent dans le Booster SF, convient parfaitement à la lutte contre le mildiou de la vigne en renforçant l'effet contre le mildiou. Le deuxième matière active fait part de la famille chimique nommée *phosphonates*. Il est absorbé par les feuilles et de suite transporté rapidement dans toute la plante. Ainsi, *Booster SF* protège la plante aussi bien que les nouvelles pousses. *Booster SF* à la capacité d'éliminer les spores du champignon infestant et de perturber le développement du mycélium. De plus, le traitement est favorable pour le système immunitaire des plantes.
Préparation de la bouillie	**Préparation de la bouillie:** verser le produit directement dans le réservoir rempli à moitié d'eau. Ensuite compléter le réservoir selon besoin. Agiter constamment la bouillie. **Mélanges:** Booster SF est miscible avec nos insecticides. **La protection des utilisateurs:** *Préparation de la bouillie:* Porter des gants de protection + une tenue de protection. *Application de la bouillie:* Porter des gants de protection + une tenue de protection + une visière + un couvre-chef. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure. Les travaux successifs dans les cultures traitées doivent avoir lieu au plus tôt 48 heures après le traitement. Ensuite, pour les 48 heures successives: porter des gants + des vêtements de protection.
Rotation des cultures	aucune restriction.
Classement	Attention  P102 Tenir hors de portée des enfants.

	EUH 401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H351 Susceptible de provoquer le cancer. SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
Comportement dans l'environnement	Non toxique pour les abeilles. Le produit est homologué par l'OSAV. On peut l'utiliser en PER, les restrictions de certains programmes sont à observer.
Conditionnement	5 lt.
®	
A Observer	Cette fiche vous informe et ne remplace pas l'étiquette. Avant d'utiliser un produit, veuillez lire attentivement l'étiquette et s'y tenir conformément.

Version 06.02.26/RH/LG1061

Leu+Gygax AG

4665 Oftringen AG, Tel. 056 201 45 45
www.leugygax.ch